



APPEL À COMMUNICATIONS (version mise à jour, mai 2020)

Rappel des dates clés pour la soumission de communications

- Ouverture du site pour la soumission des propositions de communications : 21 janvier 2020.
- Ouverture de l'inscription : 21 janvier 2020.
- Date limite pour la soumission des propositions de communications (résumé) : **15 juin 2020**.
- Notification d'acceptation des propositions de communications (résumé) : 13 juillet 2020.
- Date limite pour la remise des textes complets des communications : **1er septembre 2020**.
- Notification d'acceptation des textes complets de communications : 15 octobre 2020.
- Date de fin de l'inscription : 15 octobre 2020.

Conditions de soumission des communications

Pour ce colloque sont autorisées les communications en français, en espagnol ou en anglais.

[Le colloque aura finalement lieu en ligne](#), aucune traduction simultanée n'est prévue pour les prises de parole des intervenants.

Les propositions de communication doivent être d'une longueur comprise **entre 2500 et 4000 caractères (espaces non compris, plan et bibliographie non compris)**.

Les propositions de communication doivent également comporter le(s) nom(s) et adresses électronique et postale de leurs auteurs.

Les textes complets pour publication doivent être d'une longueur maximale de 30000 caractères maximum (notes et espaces compris).

Les textes complets seront également soumis à l'évaluation.

L'ensemble des communications acceptées par le **comité de sélection** sera publié dans les **actes du colloque**, si évaluation favorable du texte définitif.

Actualité de la thématique

Parler de **santé mentale** n'est pas facile. Pourtant, cela devrait être tout simplement une question de santé comme une autre. En effet, la santé mentale touche différentes sphères : par exemple la sphère individuelle, la sphère familiale, la sphère sociale, la sphère physique, la sphère économique, la sphère émotionnelle, la sphère psychique... Cependant, la réalité est tout autre et se caractérise par le tabou, la souffrance, la désinformation, la stigmatisation, la discrimination, la peur, la mise à l'écart et l'isolement[i].

Aujourd'hui les personnes souffrantes (véritable « handicap invisible ») doivent affronter un « stigmatisme social » (source de souffrance externe et artificielle) généré notamment par l'aspect négatif du diagnostic (lequel accompagne et étiquette l'individu tout au long de sa vie), et de la souffrance psychique, mais également par les représentations sociales stigmatisantes et discriminatoires envers la souffrance psychique et envers la personne concernée, lesquelles s'ajoutent à la souffrance propre du trouble (démembrement interne du sujet) et impactent sur l'accès au soin. Les variables socio-culturelles viennent encore complexifier la situation de souffrance (aspect environnemental) et l'accès aux services institutionnels de prise en charge.

À cette situation générale, nous pouvons en ajouter une particulière, celle des personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Cette situation nous invite à interroger les mêmes inquiétudes en termes de réussite universitaire, de travail et d'inclusion de ces personnes avec des besoins éducatifs particuliers (usagers des services publics : éducation et santé).

Une chose est certaine : la situation actuelle reflète l'existence de problématiques individuelles, familiales et communautaires d'exclusion et d'isolement (symbolique, imaginaire et réelle), d'auto-stigmatisation, de ségrégation sociale, non respectueuse des droits des citoyens, créant des inégalités, qui ont un impact sur l'accès aux soins et génèrent des conséquences socio-économiques et socio-sanitaires négatives. Cette problématique reflète un certain nombre d'inquiétudes contemporaines et se situe dans les différents agendas politiques des sociétés modernes soucieuses des risques psychosociaux. Ces derniers, définis comme des risques pour la santé mentale, physique et sociale, sont engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

Cette problématique reflète un certain nombre d'inquiétudes contemporaines et se situe dans les différents agendas politiques des sociétés modernes soucieuses des risques psychosociaux. Ces derniers, définis comme des risques pour la santé mentale, physique et sociale, sont engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

(Mise à jour, mai 2020)

Dans le nouveau contexte de pandémie, le Comité d'Organisation du colloque a décidé d'élargir sa thématique au-delà de la seule question de la discrimination, aux défis contemporains plus larges liés à la COVID-19. Voir les nouvelles thématiques ci-dessous.

Importance de la thématique

À l'université, posséder une bonne santé mentale constitue une ressource pour réussir ses études, travailler dans de bonnes conditions et protéger une perception de bien-être. En effet, une mauvaise santé mentale influence directement la vie quotidienne des étudiants et du personnel universitaire (enseignant et administratif), affectant leur capacité à étudier, à travailler et à avoir une vie sociale satisfaisante.

De nos jours, le nombre d'étudiants et de personnels universitaires ayant des besoins et des problèmes de santé mentale augmente régulièrement. Les enjeux sont à la mesure de la souffrance et des troubles présents dans la population universitaire. Les universités sont confrontées à des défis de taille dans la compréhension de ces problèmes pour faire progresser leur prise en charge sur les campus universitaires[ii].

L'inquiétude majeure est que, sans une prise en charge (en amont et en aval), ces situations peuvent favoriser l'échec universitaire, permettre l'apparition de pathologies mentales sévères (dépression, anxiété, troubles du déficit de l'attention, burn-out, tentatives de suicide...) et être à l'origine des comportements à risque (consommation d'alcool et de drogues ou de médicaments...). Concernant les personnels universitaires, l'importance de prendre en compte les risques psycho-sociaux préoccupe de plus en plus les politiques publiques...

Malgré ce constat, nous identifions soit des absences, soit des fortes difficultés liées à la mise en place de politiques et de stratégies d'informations sur le sujet, d'actions de communication, de prévention, de formation, de promotion de santé et d'inclusion sociale, au sein même des structures universitaires.

(Mise à jour, mai 2020)

La crise sanitaire, économique et sociale liée à la COVID-19 a entraîné de nombreux bouleversements et changements sociétaux soudains. La sphère universitaire n'a pas été épargnée et doit s'adapter à ces nouveaux défis. (cf. le [communiqué du Comité d'Organisation](#))

Approche pluridisciplinaire

Selon le Rapport du conseil d'analyse stratégique sur la santé mentale, mais aussi selon le Plan d'action mondial pour la santé mentale 2013-2020 de l'OMS, cette thématique nécessite de par sa genèse multifactorielle, pluridimensionnelle et plurisectorielle[iii], une approche pluridisciplinaire afin d'appréhender la complexité de cette problématique. Les enjeux sont à la mesure de la souffrance et des troubles présents dans la population universitaire.

Cette thématique vise à établir une réflexion autour des stratégies en matière de santé mentale qui peuvent être utiles pour sensibiliser, comprendre et faire progresser les politiques et actions visant la prévention, la communication, la promotion, l'information et la lutte contre la discrimination et la stigmatisation. Dans ce contexte, cette réalité complexe mérite une réflexion à plusieurs niveaux.

La relation triangulaire entre l'InfoCom, la Psychologie et le Droit permettra de comprendre les problématiques liées à : la prévention-promotion de santé mentale, la lutte contre l'isolement, les politiques publiques de diminution de la discrimination-stigmatisation (de la souffrance et de la personne souffrante), l'inclusion sociale, le respect des droits et libertés, la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique, l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite des études supérieures.

Sous cette approche, l'InfoCom trouve sa place à travers : la communication pour la santé, la communication des organisations, la communication engageante, l'information en santé, la communication de changement dans les organisations, l'utilisation de nouvelles stratégies communicatives, la communication pour le changement social et l'étude des représentations et des perceptions.

Outre le respect de droits fondamentaux et de l'accès au soin, la place du Droit s'explique par le fait que les difficultés rencontrées pour exercer ces droits nuisent tout simplement à la santé mentale. D'une part, la souffrance psychique a un impact sur les droits des étudiants universitaires et du personnel administratif et enseignant de l'université et, d'autre part, les atteintes à leurs droits menacent également leur santé.

En effet, ne pas pouvoir exercer un certain nombre de droits et ne pas pouvoir les maintenir lorsqu'ils sont menacés (suivre des études, maintenir un travail, un logement, un titre de séjour, se nourrir...) a inévitablement des répercussions sur leur santé et leur citoyenneté.

La **Psychologie** permettra de comprendre les processus à l'œuvre dans l'émergence, le maintien ou les récurrences des formes classiques et contemporaines d'expression de la souffrance psychique au sein de l'université. La psychologie laisse place à la compréhension des processus et des facteurs psychologiques en jeu lorsque l'étudiant ou le personnel de l'université (administratif ou enseignant) est confronté à une évolution de sa santé et ce afin de mettre en place des actions d'inclusion et des programmes de prévention et promotion de la santé.

Cette approche pluridisciplinaire axée sur les sciences humaines et sociales favorisera une exploration inédite et l'élaboration des programmes et campagnes (visant les étudiants et les personnels universitaires) de formation, d'interventions, de prévention, de promotion, de communication parfois multidisciplinaires, individuels ou collectifs, intersectoriels ou non, afin de maintenir, restaurer ou renforcer la perception de la qualité de vie des étudiants et des personnels universitaires, avec la prise en compte du vecteur culturel et interculturel.

[i] Romeo, R., McCrone, P., & Thornicroft, G. (2017). The Economic Impact of Mental Health Stigma. In *Mental Health Economics* (pp. 401-414) ; et Springer, Cham ; Clement, S., Schauman, O., Graham, T., Maggioni, F., Evans-Lacko, S., Bezborodovs, N., ... & Thornicroft, G. (2015). What is the impact of mental health-related stigma on help-seeking? A systematic review of quantitative and qualitative studies. *Psychological medicine*, 45(1), 11-27.

[ii] Michaels, P. J. & Corrigan, P. W. & Kanodia, N. & Buchholz, B. & Abelson, S. (2015). Mental Health Priorities: Stigma Elimination and Community Advocacy in College Settings. *Journal of College Student Development* 56(8), 872-875 et Corrigan, P. W., Kosyluk, K. A., Markowitz, F., Brown, R. L., Conlon, B., Rees, J., ... & Al-Khouja, M. (2016). Mental illness stigma and disclosure in college students. *Journal of Mental Health*, 25(3), 224-230.

[iii] http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/rapport_sante_mentale_version_18nov09validdqs2.pdf

(Mise à jour mai 2020)

Aujourd'hui, dans le cadre d'un contexte de pandémie de nouvelles questions de recherche ont émergé, qui viennent questionner de manière plus large les trois disciplines du colloque (InfoCom, Droit, Psychologie) : le recours au tout numérique (tant pour l'enseignement que la recherche), le rôle des institutions universitaires dans cette crise, la place et le rôle des droits et libertés des services publics, de la justice, la souffrance psychologique générée par le confinement et la rupture soudaine et prolongée des interactions sociales etc. C'est pourquoi le Comité d'Organisation a décidé en mai 2020 de redéfinir les thématiques de l'appel à propositions pour le colloque #SMCU2020. Elles sont présentées ci-dessous.

Nouvelles thématiques de l'appel à propositions.

Thématiques pluridisciplinaires

(sciences de l'information et de la communication et/ou droit et/ou psychologie)

La santé mentale sur les campus universitaires face aux défis contemporains, de la discrimination au Covid-19 :

- 1- Le défi des nouveaux usages et pratiques (professionnelles et/ou sociales)
- 2- Les actions civiles et institutionnelles, individuelles et collectives
- 3- Le rôle des universités

Thématiques spécifiques

- **Sciences de l'information et de la communication**

La santé mentale sur les campus universitaires face aux défis contemporains, de la discrimination au Covid-19 : représentations sociales ; imaginaires ; discours (identités et genre)

- **Droit**

La santé mentale sur les campus universitaires face aux défis contemporains, de la discrimination au Covid-19 : le défi pour le droit, le Covid-19 comme révélateur et/ou amplificateur des discriminations

- **Psychologie**

La santé mentale sur les campus universitaires face aux défis contemporains, de la discrimination au Covid-19 : confinement, souffrance et trauma

Soumission des propositions de communications et des communications.

La soumission des propositions de communications (et des communications) se fait **exclusivement en ligne**, via la section dédiée du **site internet du colloque SMCU2020** ici :

<https://mental-health-on-campus.org/fr/appel-a-communications-mis-a-jour/>